

La politique et le nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935

Jacques Berque

Poussée nationaliste et réaction colonialiste pendant la période qui a suivi la première guerre mondiale

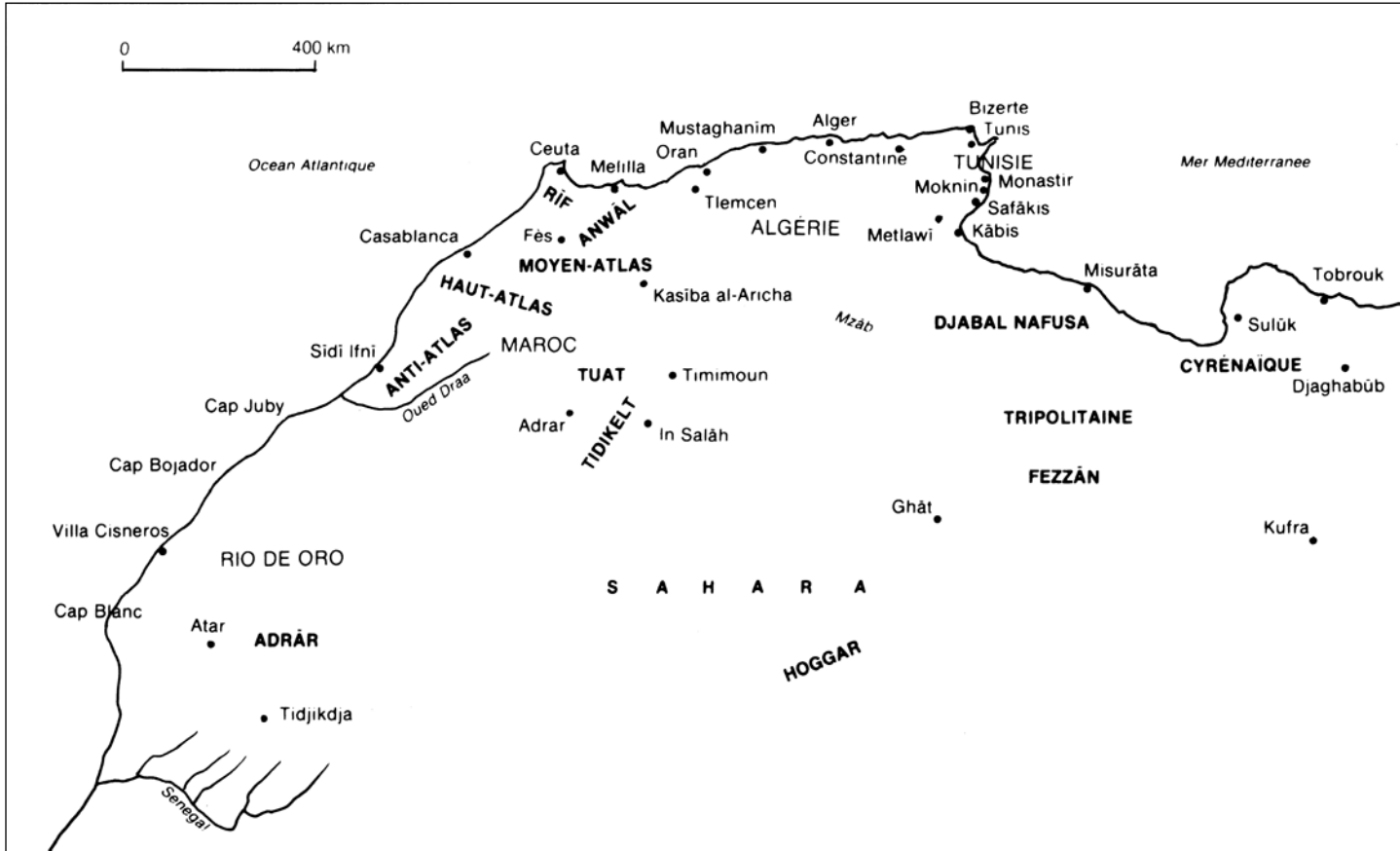
L'historien politique, attentif aux manifestations de ce qu'il appelle assez improprement « nationalisme »¹ n'en trouve d'abord de signes explicites qu'en Tunisie. En Algérie, il voit grandir un malaise, mais reste troublé devant ses ambiguïtés. Au Maroc, il ne datera la naissance d'un parti nationaliste que d'une dizaine d'années après la fin de la première guerre mondiale. Et, même dans ce cas, l'opposition du passé et la tradition restent très grandes (voir fig. 24.1). En Libye, la lutte menée pour préserver la souveraineté et l'indépendance du pays face à l'impérialisme agressif de l'Italie continue à mobiliser les énergies et se poursuivra, nous l'avons vu au chapitre 5, jusque dans les années 1930. C'est pourquoi la Libye n'est pas traitée dans le présent chapitre.

Guerre ouverte et résistance passive

La « dissidence » ou *sība* des Berbères, presque générale au Maroc, prolongeait évidemment le temps précolonial. Elle n'était pourtant plus du même type que sous Mulāy Ḥasan², époque où elle pouvait sans trop de mal entrer dans la fiction officielle qui l'assimilait à une fronde fiscale ou à

1. C'est, à ce stade, de « patriotisme » qu'il faut parler : voir M. Lacheraf, 1963, p. 69. Et, comme l'a proposé Anouar Abdel Malek, « nationaliste » (pro-nationalité) est préférable en l'espace à « nationaliste » (pro-nation).

2. Voir Al-Nāṣirī, 1907, p. 277 et suiv. (trad. Eugène Fumey).



24.1. Politique et nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935.

un jeu à peine sanglant. La progression des Français dans le Moyen-Atlas éprouvait plus de peine que celle des sultans³ bien qu'elle se fit toujours au nom du « gouvernement légal » ou Makhzen. Ce Makhzen était désormais celui des chrétiens, Makhzen al-Našāra. Il soulevait des réactions plus dangereuses que la vieille agitation « tribale ». La défense de la nationalité prenait la forme de la xénophobie et de la guerre sainte. Cette résistance couvrait le Haut-Atlas et le Moyen-Atlas. Vers le Sud et le Sud-Ouest, elle s'appuyait à un puissant socle continental⁴. Au nord du couloir de Tāza, le gros de la région côtière concédée à l'Espagne restait insoumis. Bien loin à l'Est, de l'autre côté du Sahara algérien⁵, des organisations autonomes se maintenaient en Tripolitaine et le Senoussi pouvait se consolider dans les oasis⁶. Ne considérer un phénomène aussi ample que comme un turbulent archaïsme, c'est, à coup sûr, le minimiser. Une tradition de liberté communautaire en faisait, croyons-nous, le principal ressort.

Parallèlement à cette continuité belliqueuse, et sur tout le reste du Maghreb, c'est apparemment le contraire qui prévalait : progression du régime civil, stabilisation croissante. Sans doute la conduite de beaucoup de gens renfermait-elle divers types d'opposition : la protestation loyaliste, ou du moins la passivité. Mais « on ne peut parler de la passivité indigène », écrivait un gouverneur plus lucide que les autres⁷. Il avait noté que « certaines doléances, partout les mêmes, arrivaient à réaliser une telle unanimité que, sur ces objets précis, il y avait bien une opinion publique ». Or cette opinion, dès qu'elle en avait l'occasion, se faisait oppositionnelle. Sa prompte transposition en démarche politique inquiéta même les dirigeants lors de la brève carrière électorale de l'émir Khālid⁸. Cet ancien capitaine de l'armée française, petit-fils du grand Abdel-Kāder, conquit un temps de popularité. Au nom de sa « personnalité musulmane », il exaltait l'honneur de l'Algérie et son droit à la gratitude de la France qui lui avait demandé tant de soldats. Son parti, qui avait battu les modérés au conseil municipal d'Alger, apparut si dangereux aux autorités qu'elles annulèrent les élections. Mais Khālid gagna une seconde liste, puis une troisième, mais, finalement, dut quitter l'Algérie (1923). Il continua dès lors quelque temps dans la métropole une action dont les perspectives débordaient peut-être le cadre franco-maghrébin⁹.

3. Voir A. Guillaume, 1946, p. 47.

4. Les régions qu'on appelle plus tard Confins algéro-marocains, le nord de l'actuelle Mauritanie et la zone occidentale du Sahara, dite Rio de Oro, restaient le théâtre de raids communaux (ou *rezzou*), cependant que s'y poursuivaient des tentatives d'organisation par les successeurs du grand réformateur religieux Mā' al-'Aynayn.

5. Où le général Laperrine, jusqu'à sa mort accidentelle, travailla décisivement au ralliement des Touareg qu'avaient soulevés durant la première guerre mondiale des mouvements autonomes et la propagande senoussiste.

6. Les Italiens ne pourront réduire la « République de Misurata » qu'en 1923. Ils doivent reprendre à ce moment le combat en Cyrénaïque contre les senoussistes et leurs partisans.

7. M. Violette, 1931, p. 396.

8. M. Kaddache, 1970, p. 65 et suiv.

9. A. K. Sa'dallāh, 1969, p. 420 et suiv.

Querelle constitutionnelle en Tunisie

La Tunisie avait connu, dans la seconde partie du XIX^e siècle, une poussée réformiste qui devançait, sur certains points, celle de l'Égypte et de la Turquie¹⁰. L'insuccès de ces initiatives n'avait pas ruiné leur appel dans l'esprit d'une bourgeoisie éclairée, encline à demander des modèles à l'Orient plus qu'à l'Occident. Aux nostalgies ottomanes se substitua l'espoir dans les principes énoncés par Woodrow Wilson. Tout comme le Wafd égyptien, on déchanta. C'est devant l'opinion métropolitaine, notamment socialiste, que le cheikh 'Abdel-Azīz al-Tha'ālibī (Taalbi) et ses amis entendaient plaider la cause. Leur pamphlet *La Tunisie martyre* (1920) analysait vigoureusement la détérioration coloniale. En fondant le parti «constitutionnaliste» ou destourien (février 1920), ils entendaient restituer son indépendance à la Tunisie.

Leur argumentation ne manquait pas de logique. Le protectorat avait interrompu une nation arabo-méditerranéenne en voie de rénovation. Il était singulier que, contre l'avis d'éminents juristes français¹¹, il ne trouvât comme réplique que l'invocation du pouvoir du bey, trois quarts de siècle après que celui-ci eut commencé à se fixer à lui-même des limites constitutionnelles. Certes, depuis 1907, les indigènes étaient représentés à la Conférence consultative de Tunis. Elle se composait de membres nommés et n'avait, comme la section française, d'attributions que fiscales. Une réforme dans le sens d'une représentation élective et d'une augmentation de pouvoir fut demandée, fin 1920, à la fois par la majorité de la section française et par presque la moitié des membres indigènes. Cependant, le Destour, revenant sur la radicalisation de ses premières formulations (juin 1920) publia un manifeste réformiste qui «jouait le jeu du protectorat» (décembre 1921). Une sorte d'ultimatum du bey Nāsir (3 avril 1922)¹² fut traité par intimidation. Mais, l'année suivante, plusieurs décrets beylicaux ou arrêtés résidentiels (juillet 1922)¹³ instituèrent une représentation caïdale, régionale et centrale élue à plusieurs degrés¹⁴. Un ministère de la justice, élégamment confié au fils du réformateur Khayrouddine, avait déjà été mis en place. C'était peu comme résultats, pour une action menée non sans succès de persuasion tant auprès du souverain local que de la Chambre française. Le cheikh al-Tha'ālibī avait fait quelques mois de prison. Son élargissement ne servit pas l'unité de son parti, qui éclata en deux groupes inégalement agissants. Dans le cadre colonial, toute modération éveille en effet la méfiance. Maître Guellati en fit l'expérience. Mais le radicalisme du cheikh et de maître al-Sāfi (Essafi), faute de succès même

10. Voir H. Karoui, 1973.

11. C. A. Julien, 1972, p. 67; et R. Le Tourneau, 1962, p. 65 et suiv. On pourra trouver dans ces deux ouvrages un exposé suivi des événements que tente d'interpréter la présente étude. Les renvois qu'on y fait auraient donc pu être multipliés.

12. C. A. Julien, 1972, p. 69.

13. Sur le contexte de ces mesures, voir R. Balek, 1922, p. 240 et suiv.

14. Les Italiens avaient pris, dans ce domaine, en ouvrant un «Parlement arabe» en Cyrénaïque (30 avril 1921) une initiative visant la surenchère et qui n'eut pas les effets pacificateurs escomptés.

mineurs, risquait de devenir isolé, moribond, et dangereusement divorcé du cours des choses. « Le premier émoi étant maintenant passé, le Destour tendait à s'enfoncer dans la subconscience où sommeille le *djihād* et à prendre la couleur purement théorique de ce dernier... ¹⁵ »

Au niveau des collectivités de base

Le Maghreb rural consistait en un agrégat de communautés traditionnelles. C'est sur celles-ci que reposait ouvertement l'administration du Maroc: elle institutionnalisait des chefferies « tribales ». On pouvait pourtant discerner sous ce réseau officiel des institutions traditionnelles moins dociles et des potentiels encore plus vivaces. Il est vrai que la politique française jouait depuis longtemps le jeu des particularismes et de la localisation. Déjà le sénatus-consulte de 1863 s'était proposé l'éclatement des « tribus » algériennes en cellules territoriales, les « douars ». L'application de la loi de 1884 leur avait même imprimé une finalité communale affinitaire au droit public français¹⁶. En 1919, l'énergie de la dissidence berbère, d'une part, une évolution déjà sensible, partout ailleurs, ressortissaient toutes deux différemment à une démocratie de base, archaïque et défensive dans le premier cas, refoulée et apparemment réprimée dans le second, mais dont là comme ici l'organe essentiel restait la *djemā'a*¹⁷. Pour les Français, prendre en compte cette force sociale ascendante, en faire le principe et l'objectif d'un rapprochement: ce pari n'était pas absurde et pouvait conjindre sur un assez long parcours l'émancipation de l'Algérie rurale et sa pénétration par un système politique métropolitain.

Tel fut sans doute le calcul profond de la loi du 4 février 1919, dite loi Jonnart, et de ses deux décrets d'application. Elle apportait aux Algériens possédant certaines qualifications (avoir servi dans l'armée, savoir lire et écrire en français, être propriétaire d'un bien rural, etc.) le droit de participer à l'élection de l'assemblée du « douar-commune » et de certaines charges municipales, y compris à la désignation du maire¹⁸. Près d'un demi-million de musulmans étaient appelés à constituer cet électorat primaire et, parmi eux, une centaine de mille à celui des assemblées départementales et centrales. Cela, du reste, ne mettait pas fin à l'inégalité. Dans les conseils municipaux, par exemple, les élus musulmans se voyaient cantonnés à une minorité d'un tiers des membres. Bien que le poids de la masse indigène ne pût ainsi emporter la délibération¹⁹, l'élargissement du collège à la base et la participation d'élus algériens au choix du maire apparurent aux conservateurs des manœuvres subversives, cependant que leur timidité décevait la revendication²⁰.

15. R. Balek, 1922, p. 286.

16. R. Berque, 1970, p. 137 et suiv.

17. Ensemble des chefs de famille d'une communauté et « collectif » qui la gère.

18. C. R. Ageron, 1966.

19. Même si, du fait de naturalisations, il emportait l'élection du maire, ce fut le triste cas de Mekla, en Kabylie: l'élection fut cassée, contre toute bonne foi, par le tribunal administratif.

20. C. A. Julien, 1972, p. 377, nous semble avoir raison de penser que les effets de cette législation sur l'opinion algérienne ne furent cependant pas négligeables.

Premières options prolétariennes

Les grosses concentrations ouvrières, celle des mines de Metlaoui, par exemple, en Tunisie, n'offrirent longtemps guère d'indices d'une prise de conscience revendicative. Faute d'une industrialisation assez poussée et dans un contexte social autoritaire, l'énergie des masses prolétariennes, en Tunisie comme en Algérie, ne se manifesta d'abord que sous les traits d'un petit groupe d'avant-garde éduqué par le syndicalisme européen.

Cependant, en Tunisie, la précocité de l'action de Muḥammad 'Alī²¹ et celle de l'analyse de Ṭahār al-Ḥaddād²² (Ḥaddād) ne furent pas sans effet sur le plan des organisations de classe. La vie aventureuse du premier l'avait mis en contact avec le socialisme allemand. Elle avait fait de lui le compagnon d'Enver Pacha, l'un de ceux qui sans doute à l'époque eurent le sens le plus aigu de conjonctions possibles entre les idées-forces de l'Occident et la poussée nationaliste des peuples de l'Islam. Cette expérience allogène, Ḥaddād la complétait par une problématique de l'intérieur. Sa critique traitait à la fois le problème des ouvriers et celui de la femme, l'un et l'autre saisis dans leur spécificité. Cette double impulsion trouva, chez les dockers de Tunis, puis de Bizerte, les cimentiers de Ḥammām Līf, et d'autres encore, sa contrepartie d'initiative ouvrière.

Une centrale tunisienne se constitua entre neuf syndicats régionaux, le 12 octobre 1924, à Bizerte, avec le soutien du Parti communiste français (PCF), mais sévèrement critiquée par la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), que troublaient ses affinités nationalistes. Le Destour se dissocia de collusions jugées par lui compromettantes. En revanche, il participa, sur des bases réformistes, à une coalition qui, en février 1925, groupait avec lui la section indigène du Grand Conseil, le Parti socialiste et la Confédération générale du travail (CGT) française. La complexité de ces alliances et de ces controverses, rapprochements et tours de valse, laisse de côté ce que ces mouvements pouvaient aussi avoir de spontané. Elle annonce, par-delà les rivalités d'appareils et d'enseignes, un conflit d'options. Au Congrès de Tours, les deux tendances du socialisme métropolitain avaient divorcé tant sur le plan de l'action de parti que sur celui des projections syndicales. D'où la diversité des influences qui se disputaient alors un prolétariat semi-colonial en quête de sa vocation propre. À ce moment se dessinent des options promises à un avenir inégal : celle des Algériens 'Amar Ouzegane et Ben 'Ali Būkurt et du Tunisien Mokhtār 'Ayārī. Quelle place, par exemple, serait dévolue, dans les événements futurs, à l'identité nationale, jusque-là définie par son signe le plus marquant alors, à savoir l'Islam, ou cette identité se fondrait-elle dans l'aspiration générale des prolétariats ?

21. P. Mamet, 1964, et A. B. Hermasi, 1966.

22. T. al-Ḥaddād, 1927.

Le cadre nord-africain ne se prêtait pas encore à des réponses tranchées²³. Ce fut à Paris, dans les milieux de l'émigration maghrébine, que fut fondée l'Étoile nord-africaine (1924). Parmi ses fondateurs, il y avait un membre agissant du PCF, Abdel Kader Hadj Ali. L'initiative s'inscrivait d'ailleurs dans une perspective révolutionnaire et anticolonialiste plutôt que strictement ouvrière. Elle bénéficia dans ses débuts du patronage de l'émir Khālid.

Système dominant régnant et oppositions montantes

Les années 1920 furent marquées par l'expansion des communications. Les villes commencent à grossir de l'affluence des campagnards. Une nouvelle classe d'âge, qui n'a pas vécu l'avant-guerre, arrive à majorité²⁴. Tout concourt à postuler le changement. L'autorité du colonisateur et celle de la tradition sont variablement, mais mutuellement, mises en cause. Ces évolutions préoccupent les autorités coloniales qui essaient de les désamorcer par la manœuvre ou la coercition. Mais très souvent, cependant, l'inertie domine la pratique coloniale, tandis qu'une partie de l'opinion métropolitaine dénonce abus et insuffisance et y voit une source de périls.

Certes, l'accélération des événements de l'immédiat après-guerre était retombée aussi bien en Algérie qu'en Tunisie. L'éloignement simultané (1923) des deux principaux leaders, al-Tha'ālībī et Khālid, semblait avoir désaxé l'opposition. Au Maroc, toutefois, le pouvoir devait faire face à des difficultés d'un autre type et qui furent jugées plus pressantes.

Une anticipation des événements futurs : la République du Rif

Appeler «révolte» et traiter en épisode la lutte nationale que le leader rifain Muḥammad ben 'Abd al-Khattābī ('Abdel Karāmī (voir fig. 24.2) porta en 1925-1926 à un paroxysme retentissant, c'est réduire le sens de faits où nous reconnaissons aujourd'hui les prémices de développements de beaucoup postérieurs²⁵.

Le Rif n'avait jamais désarmé. Le talent militaire d'Abdel Karīm sut infliger à l'Espagne un des plus fameux désastres des guerres coloniales (Anouāl, juillet 1921)²⁶ (voir fig. 24.3). Les Espagnols essuyèrent une défaite

23. Du fait de la répression toujours aux aguets. En Tunisie, par exemple, l'expérience de la Confédération générale des travailleurs tunisiens (CGTT) parut succomber à l'arrestation de ses animateurs et à l'exil du principal d'entre eux, Muḥammad 'Alī. Ce n'est que plusieurs années après qu'un syndicalisme tunisien, reconnu légal (16 novembre 1932), pourrait reprendre dans le contexte des événements du Front populaire une activité autonome (1937) [deuxième CGTT avec Belkācem al-Ḳanāwī], avant de succomber une seconde fois à la répression politique (1938).

24. Pour la Tunisie, voir F. Ben 'Ashūr, 1956, et pour l'Algérie, T. al-Madanī, 1963, p. 92 et suiv., 353 et suiv. ; voir aussi A. Berque, 1947, p. 123 et suiv.

25. Les possibles ne sont pas encore, que l'on sache, entièrement déployés, bien que, sur le plan militaire, l'action d'Abdel Karīm annonce incontestablement ce qui s'est passé depuis 1954.

26. Désastre justement défini comme «une bataille d'Oumdurman à l'envers», par référence au combat de Karari (1898) où Kitchener avait écrasé l'État mahdiste. Voir A. Youssoufi, n. d., p. 113.

aussi meurtrière lorsque, en novembre 1924, pour consolider leur front, ils durent évacuer Chefchaouen.

‘Abdel Karīm, fils d’un *cādī* (juge) du protectorat espagnol, donc né et éduqué dans le compromis, avait fait quelques études à l’Université religieuse de Karāwīyyīn à Fès. Il dut y recevoir les premiers messages de modernisme islamique²⁷. C’est autant comme réformateur musulman que comme chef politique qu’il s’affirma parmi les siens. À ses aptitudes militaires, il ajoutait une ouverture et un sens manœuvrier qui lui permirent de jouer sur l’échiquier international plus amplement que les chefs libyens Sulaymān al-Barounī, Ramḍān Shatīwī et surtout ‘Umar al-Mukhtār²⁸, desquels on doit pourtant le rapprocher. La transformation qu’il fit subir à son clan d’origine, les Benī Warīghīl, et aux communautés avoisinantes lui a survécu. Il ramenait du droit islamique ces sociétés de clans et de vendettas. Il proscrivait les serments collectifs, l’affiliation aux confréries, la danse des femmes mariées. On démolit les *ichbrawn*, ces petites tours de garde qui, depuis toujours dans chaque hameau, avaient constitué le symbole de l’agressivité des relations entre communautés voisines²⁹. Avant même la victoire d’Anouāl, c’est à la réunion d’al-Qāma qu’entre Benī Warīghīl, Temsamān, Benī Tūzīn et Ruḳkūya se produisit une « cristallisation de la structure étatique rifaine³⁰ ». « La Nation républicaine rifaine » proclamée le 18 février 1923, selon d’autres le 1^{er} février, constituait donc une tentative de réforme d’un état de choses traditionnel, dont elle retenait des aspects positifs : par exemple certaines pratiques de consultation directe et intergroupe.

Ce dynamisme réformateur est à mettre en rapport avec d’autres initiatives qui pointent alors sur toute l’aire islamo-méditerranéenne : en Tripolitaine, dans le Delta égyptien, en Mésopotamie, à Raḳḳa sur l’Euphrate, etc.³¹. Propagation nationalitaire ? C’est ce que des études spécialisées devront déterminer. Du point de vue des pouvoirs coloniaux, de tels synchronismes étaient d’autant plus dangereux qu’‘Abdel Karīm avait également noué des liaisons avec le PCF, qui en vint même à lancer en sa faveur une grève de soutien³². Au cours de cette grève, qui se déroula le 10 octobre 1925, de nombreux ouvriers français manifestèrent contre la guerre coloniale au Maroc. Le PCF, les Jeunesses communistes, la Confédération générale du travail unifié (CGTU), l’Association républicaine des anciens combattants (ARAC), etc., organisèrent également à l’échelle nationale une vaste campagne visant à mobiliser les masses contre la guerre. La III^e République employa, à partir du printemps 1926, des moyens disproportionnés pour réduire ‘Abdel Karīm³³. Le reste du Maroc, malgré qu’il

27. Noter pourtant qu’il s’en prit violemment, par la suite, au principal introducteur de cette doctrine au Maroc, le cheikh Būsha Īb-al-Dukkālī.

28. A. al-Misūrātī, 1964, fait un vivant exposé des événements de cette période, du point de vue d’un patriote libyen.

29. R. Gallissot, communication inédite de D. Hart au Colloque du cinquantenaire de la République du Rīf, Paris, 1973.

30. A. Youssoufī, n. d., et communication au colloque cité dans la note 29.

31. J. Berque, communication au colloque cité dans la note 29.

32. R. Gallissot, communication au colloque cité dans la note 29.

33. ‘Abdel Karīm se rendit aux autorités françaises le 26 mai 1926.



24.2. 'Abdel Karim, cādī de Mellila, chef de la résistance marocaine à l'impérialisme espagnol pendant la guerre du Rif, 1912-1916. [Photo: © Harlingue-Viollet.]

24.3. La guerre du Rif: des soldats espagnols exhibent les têtes tranchées des soldats d'Abdel Karīm. [Photo: © Longman.]

en cût³⁴ ne bougea pas. La solution militaire, qui permit à l'Espagne de s'installer effectivement dans sa zone, ne liquidait pas pour autant la signification de l'expérience.

Bilans d'époque

L'Algérie avait obtenu, dès 1901, le régime dit des « délégations financières », sorte d'autonomie politique interne que devaient dominer presque jusqu'à la fin de l'occupation coloniale les représentants des colons blancs. Lorsque ce petit parlement agrarien refuse au gouverneur général de misérables crédits d'assistance sociale ou de cantines scolaires (1927), il se condamne potentiellement. Maurice Viollette le fera pressentir dans un livre au titre prophétique, *L'Algérie vivra-t-elle ?* Le remède qu'il propose reste bien entendu étroitement orthodoxe et, si l'on veut, jacobin³⁵. Mais il marquerait une étape appréciable. Sur le plan de la représentation, l'auteur veut élargir la réforme de 1919³⁶. Il ira, plus tard, un peu plus loin en préconisant l'extension à une minorité d'évolués du droit d'élire des députés au Parlement français, et cela sans renoncer à leur statut personnel.

Mais ce statut, refuge de l'identité pour les colons français, fournit aux gouvernements français successifs une excuse commode contre l'octroi de la pleine citoyenneté française à des Algériens. Sans doute l'invocation du statut ne fournit-il aux uns et aux autres qu'un prétexte: prétexte pour les uns à refuser, pour les autres à se refuser. La disponibilité proclamée d'une majorité indigène, avide de pénétrer dans la cité française en prenant au mot, si l'on peut dire, l'assimilationnisme, n'en est pas moins frappante. On ne peut a priori la taxer d'imposture, mais il faut la lire selon plusieurs niveaux, dont le plus profond était sans doute une volonté d'émancipation. Cette complexité sémantique caractérise les pages que, de 1922 à 1927, publie Ferhât 'Abbās, et qu'il réunit en 1931 dans *Le jeune Algérien*³⁷.

Ces articles ont, certes, vieilli. Mais n'oublions pas que ses argumentations, que son sens pathétique de la misère subie, que cette générosité de l'espérance, si elles ne constituaient pas un ultimatum politique, fournissaient l'armature morale et conceptuelle de possibles objectifs politiques. La colonisation était dénoncée comme « une force sans pensée, une tête sans âme ». Les titres de l'Islam à la dignité ressortaient avec la force de l'évidence — une évidence alors bien obliérée. La préface, écrite après coup, en 1930, distinguait judicieusement entre les deux aspects du problème: la française et l'indigène. Pour les Français, « la colonisation ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif

34. Malgré quelques manifestations individuelles, sympathies et espoirs restèrent refoyés. Quelques adolescents de Fès produisirent un tract censé émaner du chef rifain remerciant les notables du pays de leur prétendue solidarité.

35. M. Viollette avait soin de se proclamer adversaire de l'extrême-gauche.

36. M. Viollette, 1931, p. 474 et suiv.

37. Ferhât 'Abbās en a repris rétrospectivement les thèmes; voir Ferhât 'Abbās, 1962, p. 113 et suiv.

approprié ». Pour les Algériens, au contraire, c'est « une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un genre d'existence séculaire. Elle place un peuple devant un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale³⁸ ». On chercherait vainement dans la littérature scientifique de l'époque, dans les œuvres de L. Milliot, d'Augustin Bernard et de R. Maunier par exemple, ou même chez E. F. Gautier, une définition aussi adéquate du changement social. Même la forte synthèse historique de C. A. Julien, qui parut à l'époque, et devait jouer un rôle reconnu dans la prise de conscience des Maghrébins, ne pouvait suppléer à ce point de vue de l'intérieur.

C'est de là aussi que procède le *Livre de l'Algérie* [*Kitāb al-Djazā'ir* (1931)] de Tawfīk al-Madanī. La première page, illustrée par le miniaturiste Rāsīm, porte la devise triple des Ulémas. Le livre, du reste, s'il décrit les maux des Algériens et revendique leur droit de nation arabe, vise l'objectivité et ne recherche pas la polémique. Encore aujourd'hui, il fournit un indispensable document d'époque. Un chapitre comme celui qu'il consacre à la musique algérienne³⁹ fait ressortir les valeurs de sauvegarde. Toute cette partie du livre abonde en notations tant sur les obstacles que rencontrait la presse arabophone⁴⁰ que sur les indices d'une renaissance littéraire⁴¹. La liste de lettrés et de poètes énumérés à ce propos pourvoit les études à venir d'un utile inventaire. Remarquons cependant qu'elle omet les « Jeunes Algériens » — soucieux d'être considérés comme des Français — et parmi eux Ferhāt 'Abbās.

Le réformisme islamique

Le livre, répétons-le, portait en exergue la devise des Ulémas. On met aujourd'hui, à juste titre, l'accent sur les valeurs nationales qui auraient guidé cette association non moins que sur les fins religieuses. Le programme du cheikh 'Abd al-Ḥamīd ben Bādīs⁴² pour dégagé qu'il se voulût d'implications circonstanciées, était peut-être en effet plus véritablement politique que les projets qui occupaient alors le devant de la scène, intimement compromis avec des manœuvres administratives à la base, des jeux politiques au faîte. Le plus voyant, dans ce domaine, n'était pas, de loin, le plus effectif : par exemple l'action du D^r Bendjelloul à Constantine, ou la revendication égalitaire des « Élus »⁴³. Bien qu'il évitât de braver la sou-

38. Ferhāt 'Abbās, 1931, p. 9.

39. Tawfīk al-Madanī, 1963, p. 339 et suiv.

40. *Ibid.*, p. 343 et suiv.

41. *Ibid.*, p. 353 et suiv.

42. A. al-M. Murtād, 1971, p. 54 et suiv. ; 115 et suiv. ; 179 et suiv. ; voir également A. Merad, 1967.

43. Mot alors usité pour définir les membres d'une fédération constituée le 11 septembre 1927 par des personnalités musulmanes portées aux diverses assemblées algériennes. Mostafa Lacheraf émet de judicieuses distinctions entre l'action de ces politiques et celle des Ulémas qu'il juge néanmoins avec critique ; voir M. Lacheraf, 1965, p. 188 et suiv.

veraineté française, le cheikh, en insistant sur une « réforme intellectuelle et morale », agitait les signaux d'une identité, touchait des ressorts majoritaires, faisait écho à des mouvements similaires du Proche-Orient, donc à un modèle comparable à celui de la démocratie occidentale. Surtout, il s'attaquait à des traits objectifs de dispersion sociale et de détérioration morale. Revendiquant l'Algérie pour sa « patrie » ou *watan* (mais pas ouvertement comme un « État » [*dawla*]), l'islam pour sa religion et l'arabe pour sa langue, il cumulait la souplesse tactique avec la prescience du rôle que les cultures pourraient jouer dans la décolonisation.

Un autre aspect, moins remarqué, est d'ordre géographique. La direction du mouvement comportait — les *nasab* (lignages) en témoignent — plusieurs noms provinciaux : non seulement l'aristocratie constantinoise, comme Ben Bādīs, mais Tébessa, Mīla, Sīdī 'Uḵba⁴⁴. Non content d'avoir établi le « Cercle du progrès » sur le plateau central, et plus particulièrement à Alger et dans d'autres zones urbaines, le mouvement visait également « le pays inconnu ». Le cheikh Bachīr al-Ibrāhīmī agitait Tlemcen en profondeur. Sous forme de sociétés de bienfaisance, de mutuelles ou de prédications, ces initiatives se multipliaient.

La chronique ne signale souvent que sous l'angle de controverses théologiques presque insaisissables à l'étranger cette prolifération de centres de mouvement qui, alors sous le signe des Ulémas, voire sous un signe rival — tel le cheikh Ben 'Alīwa à Mustagānīm⁴⁵ — ou en fonction d'originalités qui refusaient de s'abolir, comme au Mzāb⁴⁶, marquaient aussi de la part de communautés jusque-là claquemurées et que n'avait pu mobiliser l'administration, sinon contre elles-mêmes, les premiers contacts avec une problématique mondiale. Le cheikh Ben Bādīs et ses amis payaient d'exemple en dotant l'islam maghrébin d'initiatives doctrinales que, depuis des siècles, il n'avait pas osé tenter : le commentaire coranique par exemple⁴⁷, performance culturelle s'il en fût. Leur audace allait jusqu'à distinguer dans la religion des invariances transcendantales et des variables circonstancielles⁴⁸. Seules des études monographiques pourront, scrutant les rapports entre les initiatives fondamentales et les divers éléments sociaux qu'elles engageaient, préciser le rôle qu'y jouèrent groupes, classes d'âge, strates économiques, individus, attitudes morales. De telles études montreraient à coup sûr que cette période était un tournant de l'histoire sociale de l'Algérie.

44. Ainsi les cheikhs al-Arabī al-Tebessī, Mubārak al-Mīlī et Tayyib al-'Oḵbī (un orateur prestigieux) étaient parmi les membres les plus notoires de l'Association des Ulémas, fondée en 1931.

45. A. Berque, 1936. La fermentation de l'islam algérien déborde sans aucun doute l'action des Ulémas.

46. Citons ici des savants comme les cheikhs Bayād' et At'fīyech. Voir M. A. Dabbūr, 1971.

47. Depuis le cheikh Abū Rās de Mascara (fin du XVIII^e siècle), les cheikhs Ben Bādīs et Ben 'Ashūr sont sans doute les premiers Maghrébins contemporains à s'être attaqués à cette redoutable matière, que déconseillait encore un savant marocain aussi réputé que le cheikh Ibn al-Khayyāt; voir, de ce dernier, un opuscule lithographié à Fès.

48. Si l'on en croit un passage assez extraordinaire de l'oraison funèbre prononcée par le cheikh Ibrāhīmī sur la tombe du professeur Muḥammad Ben Sheben, Chīhāb, mai 1928.

Trois défis à l'impérialisme et les réactions qu'ils soulevèrent

Si étrange que la chose puisse aujourd'hui paraître, la célébration du centenaire⁴⁹ du débarquement français en Algérie ne déclencha pas la réprobation ouverte qu'eût appelé l'état d'âme que notre époque de décolonisation prête rétrospectivement aux colonisés⁵⁰. À la revendication de justice et d'égalité, qui domine alors de beaucoup les comportements indigènes, ces festivités, propres à intéresser au pays la démocratie métropolitaine, apportent à la fois un regain d'espoir et, très tôt, la désillusion. Non sans impudeur, les dignitaires musulmans du régime, élus, *caïds* et *bachagas* rivalisent de flagornerie⁵¹, discréditant, si besoin était, ce qui pourrait rester d'autorité à l'aristocratie traditionnelle et aux bénéficiaires de compromis politiques invétérés. Le péan qui résonnait à la gloire du colon, érigé en puissance mythique, mais pourvu d'appétits toujours actuels, scella une politique dont la France n'arrivera plus guère à s'affranchir que par à-coups velléitaires. Plus gravement, le régime traitait ses propres faiblesses par prétention. Passe encore l'hypothèse de la souveraineté, puisque personne, ou presque, devant l'évidence écrasante du rapport de forces, ne la conteste ouvertement. Mais la responsabilité même qui devrait en être le corollaire, les officiels l'assument avec peu de générosité, et encore moins de lucidité. Est-ce là par trop assombrir le tableau ? Nous lui reconnaissons des parties claires : que tout cela se fasse, en somme, dans un minimum de coercition. Exploitation, certes, mais légaliste, mais attendrie de prestige culturel, voilée d'aura républicaine, économisant la violence et se donnant même le luxe d'invoquer les libertés de la démocratie bourgeoise. Paradoxe assez difficile à comprendre de nos jours : cet apogée de l'impérialisme l'était aussi du libéralisme dans les mœurs. C'est pourquoi l'Afrique du Nord française peut à bon droit livrer à la curiosité des historiens une situation beaucoup moins tourmentée que celle, par exemple, de l'Égypte britannique dans le même moment.

Mais cette débonnaireté apparente et son corollaire d'acceptation ne sont nullement à profit. On le voit bien au triomphalisme provoquant des manifestations d'Alger. On le voit, de façon plus caractéristique encore, au Congrès eucharistique de Carthage (7-11 mai 1930), que la jeunesse tunisienne interprète comme une croisade contre l'islam en Afrique du Nord⁵². Manifestation en tout cas d'une orientation qui n'était pas celle où une grosse partie de l'opinion maghrébine voulait encore trouver des raisons d'entente et d'espoir : grands principes de 1789, tradition jaurésienne, mythe du progrès.

Au Maroc, le *Zahîr* berbère (proclamation royale) du 16 mai 1930⁵³ qui incorporait le droit coutumier berbère dans le système judiciaire colonial

49. Il a paru à ce sujet toute une littérature d'époque, d'accent fâcheusement officiel, mais dont se détachent heureusement quelques bilans de recherche scientifique.

50. Cependant, en liaison avec le PCF, des propagandes adverses s'organisèrent dans quelques villes ; voir A. Ouzegane, 1962, p. 171 et suiv., et *passim*. Le syndicat des instituteurs et Benhādj, militant socialiste, osèrent aussi protester ; voir M. Kaddache, 1970, p. 193.

51. Voir quelques exemples, assez pénibles, dans M. Kaddache, 1970, p. 192.

52. J. Berque, 1970, p. 253 et suiv.

53. *Ibid.*, p. 250 et suiv.

français, fournit à la jeunesse bourgeoise l'occasion d'une prise de conscience et un premier tremplin d'action de masse. Il fut en effet ressenti comme un attentat contre l'Islam et comme une tentative de division du pays, perpétré au mépris des engagements de 1912. Mesure localisée et localisante, elle retentit à l'échelle de tout le monde musulman. Sur place, elle mit au jour une opposition jusque-là réduite à des groupuscules clandestins dans deux ou trois grandes villes.

En trois mois⁵⁴, du 20 juin au 30 septembre 1930, se succédèrent plus de cent vingt incidents. Leur cadre était le plus souvent la mosquée, cadre dogmatique de cette prière du musulman en détresse qu'est le *latīf*. Ces incidents furent considérés comme si menaçants pour l'ordre public que les autorités sévirent par convocations, emprisonnements et bastonnades. Une délégation de la ville de Fès se rendit à la capitale. Le 31 août, trois de ses membres furent emprisonnés. Parmi eux 'Allāl al-Fāsī, jeune savant de Ḳarāwiyyīn⁵⁵, et Bel Ḥasan al-Wazānī, ancien élève diplômé de l'École des sciences politiques et sociales de Paris. En ce binôme s'unissaient comme symboliquement les deux forces d'une résistance, celle de l'authenticité et celle de la modernité. Comme de juste, la répression joua son rôle de catalyseur. Le nombre des arrestations atteignit cent cinquante. À nouveau d'innombrables boutiques se fermèrent en signe de protestation. Malgré l'interdiction officielle, le *latīf* résonna de nouveau dans les sanctuaires. Des chocs se produisirent dans la rue. Le charme du protectorat était bien rompu, si l'on entend par là cette sorte d'hypnose où les prestiges de Lyautey et la supériorité technique avaient si longtemps plongé le pays.

Trois ans après, à Paris, la revue *Maghreb* consacrait à ces incidents un numéro spécial. Par la plume de Jean Longuet et d'autres personnalités françaises, mais surtout déjà par celle de jeunes Marocains, s'exprimait une argumentation cohérente. Certes, le laïcisme des amis français, s'il discernait justement dans le « *Zahīr* berbère » de 1930 — tel fut dès lors son nom tristement divulgué — la manœuvre de propagande coloniale classique, cherchait non sans embarras, étant donné son anticléricalisme, à expliquer l'aspect apparemment religieux de beaucoup de ces réactions. « Nul ne peut ignorer qu'en Orient, et dans tous les pays musulmans, la religion et la nationalité se confondent », assurait l'éditorialiste français. Moins complaisamment, l'un des rédacteurs marocains du numéro écrivait : « Nous sommes prêts à accorder aux Berbères chez nous ce qu'on refuse généralement aux Bretons en France. Mais nous voulons que ce soit dans le cadre de l'Islam, qui n'est pas pour nous seulement une religion, mais surtout une civilisation. ». Il mettait ainsi en évidence la dimension culturelle du débat, dimension pudiquement ignorée par beaucoup d'amis et d'adversaires.

54. Numéro spécial mai-juin 1933 de la revue *Maghreb*, parue sous le patronage de personnalités aussi diverses que Bergery, Renaudel et le philosophe espagnol Ortega y Gasset.

55. Ce fils de vieille famille, déjà connu comme poète et érudit, trouva ainsi la révélation d'un don de tribun et d'organisateur. De son imposante production ne citons ici, comme touchant plus directement à notre sujet, *Al-Ḥarakāt al-Istiqlāliyya fī'l-Maghreb*, Le Caire, 1948, et *Al-Naḳd al-dhārī*, Le Caire, 1956. Sur lui, voir A. Gaudio, 1972, et El-Alamī, 1972.

Vers l'affrontement

Sur les vingt ans qu'aura duré l'entre-deux-guerres, une moitié s'était donc écoulée sans progrès des rapports franco-maghrébins. Sans doute l'évolution économique n'y était-elle guère favorable. La dépression de l'immédiat après-guerre s'était à peine effacée qu'approchait la crise mondiale. Elle atteignit le Maghreb en 1932. Elle y accentua la crise économique généralisée qui s'était annoncée à nouveau depuis 1925 et devait régner toute une décennie. Par là s'aigrissent les rapports entre le capital et le travail, c'est-à-dire encore entre les colons et les indigènes. L'élément français consolide, à la faveur des progrès de la motorisation, du dirigisme, du coopératisme, ou même du syndicalisme de fonctionnaires, sa mainmise sur l'État colonisé. Le régime se montre incapable d'en limiter les dégâts sur ses administrés indigènes. Le rapport entre une détérioration économique, qu'aggrave l'inégalité, et la revendication politique est évident, mais gagnerait à être précisé⁵⁶. Plus encore que l'inégalité, le changement social et la nostalgie de l'identité collective nous ont paru constituer les moteurs d'une prise de conscience nord-africaine. En tout cas, de motivations indivises résultait une aspiration qui débordait largement les classements de parti. Les *wataniyyīn* ou « patriotes » marocains se réduisaient encore pour l'essentiel à une intelligentsia bourgeoise. L'Étoile nord-africaine n'avait guère pris pied en Algérie. Le Destour restait prisonnier de l'irréalisme. Le PCF ne cautionnait pas ses thèses radicales⁵⁷ par une implantation assez large. Le gros des dynamismes restait dans l'implicite. Plutôt que les partis politiques, ce sont des cercles, des comités, des rassemblements innommés ou même des propagations d'attitudes qui révèlent alors l'expression politique.

Incapable de mesurer ces décalages d'expression, l'administration sait exploiter les intérêts et les rivalités de personnes. Mais elle minimise la revendication. Elle a pour elle, il est vrai, la supériorité des moyens, la continuité des choses et même un apparent consensus. Ce qu'elle ignore, en revanche, ce sont les forces qui grossissent sous le quotidien. Si d'aventure elles éclatent, elle s'en prend à des « meneurs » locaux, à l'étranger ou aux « rouges », ce qui justifie à la fois la répression et l'immobilisme.

Tactiques nouvelles et obstacles à l'action

Ce n'est pas le tout ou rien, loin de là, mais une prise résolument temporelle, ou même laïcisante sur la scène politique, qu'ambitionnent Bourguiba⁵⁸ (voir fig. 24.4) et ses amis Baḥrī Kīka Ṭahār Šafār et le docteur Maṭarī, entre autres.

56. On a essayé, sans grands résultats, de le faire : voir J. Berque, 1970, p. 101 et suiv. Voir aussi A. Nouschi, 1962, p. 31 et suiv. Cette analyse, capitale notamment par l'appréciation du rôle des classes sociales dans la période considérée, n'a pas encore été suffisamment poussée à notre connaissance.

57. Outre ses positions à l'égard de la guerre du Rif, il s'en tint généralement en Algérie même et jusqu'au Front populaire, à l'anticolonialisme strict. L'idée de « nation en formation » sembla ensuite prévaloir.

58. Voir notamment H. Bourguiba, 1954, *passim*.

On les voit défendre le président conformiste de la Coopérative tunisienne, parce qu'ils mobilisent ainsi l'opinion. Ils iront jusqu'à appuyer une mesure décidée par la Résidence, mais qui leur paraît servir « objectivement », dirions-nous, leur cause (il s'agissait d'une diminution opérée sur le poste budgétaire des fonctionnaires français)⁵⁹. À l'égard de la Grande Mosquée et de la bourgeoisie tunisoise, où s'étaient recrutés beaucoup de partisans du Destour, ils laissent percer l'ironie et la critique. Que l'accès d'hommes du Sahel au militantisme dût finir par caractériser la tendance, cela pouvait déjà s'entrevoir. Politiser les campagnes⁶⁰ serait l'un des objectifs du Néo-Destour. Ce n'est pas un hasard si la scission qui va le fonder s'opère justement lors d'un congrès savoureusement rural à Kaşr Hilāl (12 et 13 mai 1933)⁶¹. Entre-temps les chocs avec la Résidence se faisaient de plus en plus durs : ainsi à Monastīr ou à Moknīn. Des décrets odieux vinrent légaliser la répression. Bourguiba, qui les qualifie ainsi, fut interné avec ses fidèles dans le Sud (3 septembre 1934)⁶². Mais l'« homme à terre » continua sa plaidoirie...

En Algérie, l'administration cherche à limiter l'expansion des Ulémas. Elle mobilise contre eux les adeptes des confréries religieuses aussi bien que les clergés officiels, ceux-ci d'une affligeante médiocrité⁶³. Comme la foule suit les nouveaux prédicateurs, chez qui elle reconnaît d'instinct une mise à jour nécessaire de l'Islam, on va leur interdire le droit de prêcher dans les mosquées. Le 16 février 1933, la « circulaire Michel » — appelée ainsi du nom du fonctionnaire préfectoral qui la rédige — et trois arrêtés inaugurent en la matière un monopole officiel⁶⁴. La manifestation qui s'ensuit associe aux croyants des syndicalistes et des militants d'extrême gauche : coalition qui aurait pu être efficace. Il est vrai qu'à ce moment-là intervient une sorte de « divorce » entre la tendance communiste et la tendance nationaliste⁶⁵, à quoi la réunification entre CGT et CGTU (1935) sera loin de remédier. Après quelques années de clandestinité, l'Étoile nord-africaine reprend l'action ouverte en Algérie même (juin 1933)⁶⁶. Messali Hadj, son président, utilisait depuis 1927 le terme d'« indépendance ». Et voici que, dans l'inquiétude croissante, éclate à Constantine (août 1934) une émeute antijuive⁶⁷ : complot ou provocation, explosion ou diversion ? Avènement de la rue en tout cas. Sa violence effraie tous les politiques. Pourtant, aux élections suivantes, en janvier 1935, triomphe dans cette ville la liste oppositionnelle du D^r Bendjelloūl : c'est dire de quel côté penche la majorité. L' élu a beau être assimilationniste convaincu⁶⁸, il n'en suscite

59. *Ibid.*, p. 10, 35 et suiv.

60. Ou les « restituer » par rapport à la cité. On a noté, toutes proportions gardées, le même effet morphologique à propos de l'action des Ulémas en Algérie.

61. J. Berque, 1970, p. 289 et suiv. ; rédigé en partie d'après des souvenirs de H. Bourguiba.

62. H. Bourguiba, *op. cit.*, 1954, p. 70 et suiv.

63. A. Berque, 1951.

64. Texte donné en entier par A. Nouschi, 1962, p. 69.

65. Cependant, un Parti communiste algérien fut fondé en juillet 1938.

66. A. Ouzegane, 1962, p. 84 et suiv.

67. A. Nouschi, 1962, p. 74 et suiv.

68. Voir sa préface à A. Kessous, 1935.



24.4. *Habib Bourguiba (né en 1903), leader du Néo-Destour (Tunisie).*
[Photo : © collection violet.]

pas moins la fureur préventive des prépondérants. Dans cette radicalisation diffuse de la vie publique en Algérie, ce qui compte, on le voit, ce n'est pas la formule expresse, mais ce qu'elle évoque ou provoque.

Au Maroc, les colons, aigris par la crise et irrités des quelques limites que l'administration impose à leur prépondérance, passèrent à l'ultimatum. Leur manifestation, lourde de symbole, intervient le jour même des désordres du 6 février 1934 à Paris. Les mêmes années avaient vu l'apparition d'une presse nationaliste. Le Comité d'action marocain, où commence à dominer 'Allāl al-Fāsi, dépose le 1^{er} décembre 1934 un *Plan de réformes* qui, si on l'adoptait, rendrait son sens réel et sa finalité au cours du protectorat⁶⁹. L'opposition s'exprime déjà plus ouvertement en zone espagnole, par la voix de Torres et de Nāsir⁷⁰, établit des contacts dans le bled⁷¹, et manque de compromettre, dans une manifestation au Mechouar de Fès, le futur Mohammed V (10 mai 1934).

Il est vrai que le dépôt de ce *Plan* coïncide avec la liquidation de la dernière tache de dissidence dans le Sud⁷². L'histoire va désormais prendre une tout autre allure que celle qui prolongeait, par affaires indigènes et lyautéisme interposés, une époque archaïque que d'aucuns peuvent juger légendaire. Une telle coïncidence déborde le cadre marocain. La cessation du *baroud* condamne aussi potentiellement les « bureaux arabes »⁷³. En Algérie et en Tunisie aussi, le changement social, qui détend les vieilles solidarités, en crée de nouvelles. Il fait des rues des grandes villes, et même des places de bourgade, le théâtre d'actions de foule que les idéologies de classe et de parti sauront mobiliser contre les encadrements traditionnels. Dans les trois pays maghrébins, et plus particulièrement en Algérie — où le ministre Régnier a fait une tapageuse enquête —, le gouvernement ne répond à l'évolution des esprits et des choses que par des manipulations électorales⁷⁴ et la mise à jour de son arsenal répressif⁷⁵.

La montée des périls de l'autre côté du Rhin et l'argument qu'il fournit en France aux conservateurs ne sont pas seuls à expliquer une telle fin de non-recevoir de l'administration. La situation où se sont fixées réciproquement l'une et l'autre des parties en cause (France métropolitaine, colonisation, mouvement national) commande apparemment aux deux premières un *statu quo* que la troisième n'a pas encore les moyens de mettre en vraie dif-

69. Analyse détaillée dans R. Le Tourneau, 1962, p. 189 et suiv.

70. R. Rezette, 1955, p. 83 et suiv.

71. En utilisant les réseaux commerciaux des grossistes de Fès. Ces contacts s'étendent à la montagne et au Sous, où se recrutent des militants aussi en vue que Mukhtār al-Sūsī.

72. Réduction de Merebbī Rebbo, par opération combinée des troupes françaises d'Algérie et du Maroc. Occupation définitive de Tindoūf en 1934.

73. *Baroud* signifiant « poudre », d'où « combat », en vient à désigner, dans l'argot de l'armée d'Afrique, la résistance guerrière, fût-elle désespérée, que l'honneur impose aux tribus touchées par la « pacification ». Les « bureaux arabes », créés un siècle auparavant par Lamoricière, ont été la forme caractéristique d'administration des groupements traditionnels par les Français. L'analogue a toujours fait défaut en matière urbaine et, même dans le Maghreb rural, cette forme devenait caduque à mesure qu'évoluait le milieu.

74. J. Menaut, 1935.

75. Outre les « décrets superscélérats » pour la Tunisie, le décret du 30 mars 1935 pour l'Algérie et, pour le Maroc, le dahir du 29 juin 1935.

ficulté. En contrepartie de l'allégeance imitative qui interdit aux Européens d'ici la créativité, la métropole leur assure inconditionnellement son appui. Ceux d'Algérie, par exemple, qui se qualifient d'«Algériens», poussent le particularisme assez loin pour en tirer des superbénéfices, mais pas assez pour risquer de se retrouver sous forme de *dominion* ou autrement seuls à seuls avec la majorité musulmane. L'Algérie, c'est donc la France, comme ils disent, moins toutefois la démocratie. La situation n'est pas essentiellement différente en Tunisie et au Maroc.

Pierres d'attente

Tout n'est pas élucidé de la période dont nous venons de tenter une synthèse. À plusieurs reprises l'histoire événementielle y achoppait à l'histoire secrète. Des recherches à venir jetteront plus de lumière sur telles figures, circonstances ou décisions restées assez énigmatiques. Mais il faut également surseoir à certaines options de l'histoire sociale. Doit-on voir une liaison précise entre les fluctuations de l'économie et celles de la tension politique? Plus que les stratifications de classe, c'est le dualisme ethnique, ou plutôt culturel, qui paraît le mieux rendre compte des positions en présence. Et comme ce conflit déborde largement le Maghreb, les vicissitudes qui le marquent en Orient retentissent sur les faits nord-africains de façon moins directe, sans doute, mais plus profonde que celle de la politique métropolitaine, qui occupe le devant de la scène. Le progrès de l'investigation permettra peut-être un jour de combiner plus précisément toutes ces variables dans une courbe d'ensemble, ou du moins d'en opérer la pondération réciproque.

La science, les idéologies et les actions de l'époque participaient généralement d'une vision eurocentrique, à laquelle n'échappait ni la gauche française ni la plupart des formulations indigènes du temps. Pour la période qui nous occupe, cela ne rend que plus appréciables les mouvements qui surent, au prix de beaucoup de difficultés, échapper à la déformation. Les événements d'après la deuxième guerre mondiale devaient leur donner largement raison.

Mais il n'est que trop aisé à l'historien de se faire le prophète de l'échu! Nous connaissons aujourd'hui la suite et, si l'on veut, les conséquences des situations décrites dans ce chapitre. Auraient-elles pu en comporter d'autres? En particulier, la thèse réformiste qui s'exprimait dans les trois pays d'Afrique du Nord par des voix accréditées aurait-elle pu aller jusqu'à ses conclusions attendues, à savoir l'instauration, sous une forme rénovée, d'une solidarité entre les trois pays maghrébins et la France? Il n'est que trop facile aujourd'hui de répondre par la négative. Dédaignons une explication aussi simple.

Evoquer l'un des possibles qu'à écartés la suite effective des événements, ce n'est pas seulement condamner les responsables d'erreurs et d'abus, pour avoir sans aucun doute contribué à des blocages. C'est aussi nous interroger sur la signification des comportements et des propos du temps. Sans doute avons-nous montré que, plus que d'autres, les situations maghrébines d'alors étaient justiciables d'un mouvement souterrain et que, ce qui comptait en elles, c'était bien moins l'explicite que l'impliqué et même l'occulte.

Entre le ralliement à la démocratie bourgeoise, l'engagement dans le socialisme international et la réaffirmation d'une spécificité, nous savons

aujourd'hui que c'est la troisième option qui devait l'emporter. Encore n'était-elle pas, dans la période que nous considérons, univoque. Elle laissait déjà entrevoir une divergence possible entre deux lignes rivales: islamique ou laïque, occidentaliste ou panarabe, modérée ou révolutionnaire. Nul ne pouvait prévoir, en 1935, lequel de ces appels l'emporterait, ni même s'il l'emporterait sur la situation coloniale. Ce qu'on peut penser, en tout état de cause, c'est que l'histoire effective laisserait en suspens d'autres possibles, lesquels pourraient (et pourront peut-être) à leur tour dominer, sous d'autres formes, d'autres phases de l'avenir.